



Pour couper court à la routine...

Insérez de temps en temps un court-métrage dans vos leçons de français langue étrangère !

CHRISTINE BURKHARD

CONCEPTRICE ET RÉALISATRICE DU PROJET « ECOLE ET CINÉMA »,
BIENNE, SUISSE

Une belle surprise

Au Lycée 92 de Sofia, une collègue professeur de littérature a lancé un jour à ses élèves : « Cette scène d’Homo Faber, il faudrait la filmer ! » Quinze jours plus tard, trois dvd faits main l’attendaient sur son pupitre : trois versions de la scène, réalisées par ses élèves !

Bricoler un film est aujourd’hui à la portée de tous. Les élèves se sont emparés de l’image, fixe ou mobile, la créent, la manipulent, la diffusent, l’effacent, rapidement, avec plaisir. Pour des élèves versés dans les nouvelles technologies de la communication, s’exprimer par l’image sur un texte littéraire peut paraître plus simple que de rédiger un commentaire.

L’image parle

Une bonne part du succès d’un professeur de langue vient de sa capacité à utiliser avec intelligence et créativité les outils qui fascinent les jeunes. L’utilisation en classe de français de courts-métrages va dans ce sens : l’enseignant surprend ses élèves, éveille leur attention et leur démontre que l’apprentissage d’une langue n’est pas une fin en soi.

L’image filmée, accompagnée de sons diégétiques ou d’ambiance, est ce que l’on a de mieux pour transmettre la/une réalité (ou pour la déformer !). L’élève voit et reconnaît quantité de choses dans les films en langue étrangère qu’on lui montre, ce qui l’aide à deviner, à comprendre, à se questionner et à s’exprimer sur le ou les sujets



abordés. Tout l'art de l'enseignant sera de concilier l'intérêt que le film éveille avec l'apprentissage de la langue.

Les atouts du court-métrage

- Une seule chose distingue le court du long-métrage : sa durée (moins de 60 minutes)¹. Le court-métrage prend donc aisément place dans le cadre d'une leçon ou d'une double leçon
- Le temps imparti au réalisateur l'oblige à serrer son sujet, à se concentrer sur un nombre restreint d'éléments
- La production d'un court-métrage n'est pas très chère, on en produit donc énormément, sur tous les sujets et ... de toutes les qualités
- Le niveau de langue dans un court-métrage (du film sans paroles au langage très soutenu) est souvent plus constant que dans un long-métrage
- Beaucoup de produits de qualité peuvent être téléchargés gratuitement ou à petit frais
- Le visionnement des films susceptibles d'être proposés aux élèves requiert peu de temps
- Le travail de préparation des leçons est moins lourd que pour un long-métrage.
- L'élève retient avec plus de facilité le contenu d'un court-métrage.
- Le court-métrage peut être revu plusieurs fois, pour refaire un exercice, ou pour suivre différents axes de lecture.
- Il est assez aisé de demander à l'élève de faire un exercice pendant le visionnement (par exemple relever le vocabulaire difficile)
- Un court-métrage est une amorce rapide pour aborder des sujets ancrés dans la réalité, stimuler les élèves à réfléchir et à s'exprimer
- Il aborde en raccourci toutes les questions du langage filmique



Quels courts-métrages montrer au élèves ?

Il est certes utile d'avoir quelques courts-métrages qui complètent les thèmes abordés dans le manuel d'apprentissage. Mais le sujet du film ne doit pas être une contrainte. Le plus important est de profiter de ce moyen didactique pour amener les élèves à s'exprimer en français, à progresser dans la langue et à enrichir leur personnalité. Tout bon court-métrage peut faire l'affaire, pourvu que la langue ne soit pas d'un niveau trop élevé pour la classe. Il est donc indiqué de se constituer une petite collection de courts-métrages convenant aux classes de FLE.

Comment préparer sa leçon ?

- Choisir un court-métrage qui corresponde au niveau et aux intérêts de la classe
- Définir clairement le ou les objectifs à atteindre. Exemples : enrichir un domaine lexical, travailler une forme syntaxique, exercer un type de discours, jouer du théâtre, débattre un thème de société, rédiger un texte de genre défini (interview, critique, lettre, commentaire...)
- Préparer les documents (feuilles de travail) ou le matériel (déguisements) nécessaires à la réalisation des exercices
- Voir s'il est opportun de sensibiliser les élèves avant la projection. On peut ainsi stimuler leur curiosité et les aider à mieux atteindre les objectifs fixés (introduction du sujet, travail d'un champ lexical)
- Préparer à temps le matériel technique et le tester avant la leçon.
- Etablir le plan de la leçon qui suivra la projection. Attention à bien choisir les exercices et à ne pas imposer pour tous et à tout prix l'usage de la langue étudiée. Il est indispensable d'accepter que des élèves peu avancés puissent s'exprimer sur le film dans leur langue maternelle. Sinon ils vont vite déprécier cette approche.



La technique ne fait plus peur

Le film, cet outil autrefois très lourd que seul quelques enseignants férus de cinéma amenaient en classe (ah, le beau bruit d'un 16 mm qui tourne au fond de la salle...), est devenu, depuis le spectaculaire développement des techniques de la communication, très facilement maniable par tous.

Les écoles ou même les salles de classes sont de plus en plus équipées de lecteurs dvd et de projecteurs numériques. Les appareils sont faciles à utiliser, les supports (dvd, clés USB) ultra légers, et les moyens pédagogiques « clé en main » (dvd avec livret pédagogique) de plus en plus nombreux.

Ajoutons que l'enseignant peu intéressé aux manipulations d'appareils cherchera et trouvera facilement un élève comme « assistant technique ».

Si aucune méthode ne remplace le bon enseignant, il est toutefois certain qu'une leçon bien construite sur la base d'un court-métrage apportera un vent plaisant dans la classe et fera progresser les élèves.

Avant de vous lancer dans l'expérience, sachez encore ceci :

a) Comment le court-métrage français a trouvé son chemin jusqu'aux écoles : petit historique.

Le court-métrage¹ est aux origines du cinéma et pourtant son existence n'a été reconnue en France qu'en 1940, avec la loi qui réglemente l'industrie cinématographique. Dès lors, les propriétaires de salle de projection sont obligés de programmer un court-métrage au début de chaque séance et 3% des recettes reviennent obligatoirement à la production de films de moins d'une heure. Très vite malheureusement, les programmeurs portent leur choix sur des petits films dont la seule qualité est de ne rien coûter à la location. En 1953 sont votées en l'espace de quinze jours deux lois qui modifient la situation : la première remplace la rémunération automatique par un soutien à la qualité ; la 2^e supprime l'obligation de programmer un court-métrage



en début de séance. Une vive discussion s'engage parmi les gens de cinéma sur l'avenir de ce format. Le « Groupe des Trente »² se constitue en association et parvient à imposer un soutien à la qualité qui sera effectif jusqu'à la fin des années 60.

Dans les années 70, le court-métrage disparaît presque complètement de l'horizon culturel français, méprisé par les exploitants comme par les médias. Seuls quelques cinéclubs proposent à l'occasion une séance pour les cinéphiles avertis.

Mais au début des années 80, la situation change. L'appel au secours lancé en 1977 par Jacques Tati³ finit par être entendu : en 1981 l'association « Sauve qui peut le court-métrage »⁴ voit le jour, en 1983 est créée l'Agence du court-métrage. Et cette même année, une nouvelle loi⁵ sur l'enseignement des matières artistiques fait entrer officiellement le cinéma dans le monde scolaire. La place importante de la télévision dans les foyers, mais également les recherches d'un Roland Barthes⁶ sur le langage de l'image, ont certainement contribué à cette ouverture. Les lycées proposent de plus en plus souvent une option cinéma, les élèves réalisent des petits films, le court-métrage retrouve une véritable popularité. On s'aperçoit que la majorité des grands cinéastes ont commencé par réaliser un court-métrage. Partout fleurissent des festivals de courts, voire de très courts-métrages, le principal étant celui de Clermont-Ferrand, début février. On reconnaît que cette forme, avec toutes ses contraintes, peut produire des œuvres extrêmement intéressantes. Des émissions de télévision et des journaux en ligne lui sont consacrés. Certes, le court-métrage ne trouve toujours que peu d'espace dans les salles de cinéma, mais il est bien vivant, et on peut le dénicher.

b) Comment s'informer sur les courts-métrages ? Comment se les procurer ?

Le court-métrage à la télévision

www.arte.tv/fr/1462188.html

La chaîne Arte propose chaque vendredi soir, vers minuit,



l'émission « Court-circuit » qui présente et explore quelques nouveaux titres. Les œuvres diffusées restent en ligne pendant quelques temps. La boutique d'Arte vend à des prix très modiques des courts-métrages de qualité à télécharger (www.artevod.com puis « cinéma » « Courts métrages ») <http://programmes.france2.fr/histoires-courtes/?page=histcourtes-accueil> La chaîne France 2 propose les dimanches, vers minuit et quart, « Histoires courtes ». Les archives de l'émission permettent de revoir des courts-métrages. <http://librecourt.france3.fr/> France 3 propose tous les lundis, en fin de soirée, deux ou trois courts-métrages www.video.moncinema.ch Cette plateforme de la TSR (télévision suisse) permet à chacun de montrer ses courts-métrages (8 min au maximum). Un prix est attribué tous les deux mois au meilleur court-métrage qui sera ensuite diffusé à la télévision.

Des sites intéressants

www.clermont-filmfest.com Le principal festival français de courts-métrages. Prochaine édition : 4-12 février 2011

www.zerodeconduite.net Le meilleur blog à notre connaissance pour être au courant des sorties de longs, moyens et courts-métrages susceptibles d'être travaillés en classe. Zerodeconduite propose des dossiers pédagogiques, des liens pertinents et met des dvd en vente. Le court-métrage, néanmoins, n'est traité que sporadiquement.

www.unifrance.org Ce site pour la promotion du film français propose un moteur de recherche efficace qui permet de trouver un court-métrage sur la base de critères variés. Le synopsis, les festivals où le film a été présenté et les prix obtenus aident à se faire une idée de la qualité du film. Pour savoir comment obtenir le film, il faut passer par le net ou s'adresser directement à la maison de production. A noter que certains courts-métrages n'ont pas de support dvd.

www.cavilamenligne.com Ce site de ressources pour les profes-



seurs de FLE propose 4 compilations de courts-métrages d'auteur, très bien choisis. Ils sont accompagnés d'un livret pédagogique très riche en exercices de niveaux variés.

www.le-court.com Excellent journal en ligne sur le court-métrage. Sous la rubrique « Leçons de ciné », on trouve toute une série de très bons dvd produits pour l'enseignement du cinéma dont trois excellentes compilations de courts-métrages produites par le CRDP de l'Académie de Lyon.

www.agencecm.com C'est l'agence officielle française du court-métrage. On y trouve, entre autres, un dvd comprenant trois courts-métrages pour introduire quelques notions de cinéma

<http://www.brefmagazine.com> Magazine très riche sur le court-métrage.

www.formatcourt.com Un autre journal en ligne sur le court-métrage.

www.horschamps-lesfilms.com Association qui suit de près tous les événements concernant le court-métrage. Elle annonce en particulier les concours.

www.mouviz.com Site où trouver de nombreux courts-métrages en ligne. Intéressant car classés par genres.

www.6nema.com Un site de diffusion gratuite de courts-métrages.

Des maisons spécialisées dans la diffusion (dvd)

de courts-métrages

<http://www.chaletpointu.com/editions/index.html>

<http://www.lowave.com/>

<http://www.re-voir.com/html/revoyons.html>

Des livres

[Le court métrage](#) de Thierry Méranger (Broché - 25 janvier 2007) Cahiers du cinéma (Coll Les Petits Cahiers), 2007

[Une encyclopédie du court métrage français](#) - Broché (2 novembre 2004) de Jacky Evrard et Jacques Kermabon, Yellow Now



Notes

¹ La définition d'un court-métrage prête à discussion et varie d'un pays à l'autre. En France, le CNC (Centre national de la cinématographie) se base sur un décret de 1964 : le court-métrage est un film de 1600 m (35 mm) au maximum, n'excédant pas 59 minutes. Aujourd'hui, on fait souvent la distinction « très court » (moins de 3 mn), « court » (jusqu'à 30 mn) et moyen-métrage (31 à 59 mn)

² Cette association doit son appellation au nombre de personnalités du cinéma qui l'ont fondée, le 20.12.1953, par la signature d'un manifeste appelant à soutenir le court-métrage. Le groupe fait un travail remarquable. Plusieurs des jeunes réalisateurs qui en font partie (Alexandre Astruc, Jacques Baratier, Yannick Bellon, Georges Franju, Paul Grimault, Robert Hessens, Marcel Ichac, Pierre Kast, Roger Leenhardt, Chris Marker, Jacques Demy, Robert Ménégos, Jean Mitry, Fred Orain, Jean Painlevé, Paul Paviot, Alain Resnais, Georges Rouquier) tournent des films de grande qualité. On parle de l'âge d'or du court-métrage.

³ « Faites en sorte que les jeunes cinéastes puissent s'exprimer...Prenez 1% et donnez la chance aux jeunes cinéastes » Intervention de Jaques Tati qui défend le court-métrage à la remise des Césars.

⁴ Cette association, formée au départ d'étudiants membres du CCUC (club de cinéma de l'université de Clermont-Ferrand), a mis en place le Festival du court-métrage actuellement le plus important au monde.

⁵ Dès lors, le CNC propose des actions d'initiation au cinéma durant le temps scolaire. Ainsi naissent « Collège au cinéma », « Lycéens au cinéma »

⁶ En 1980 paraît un livre posthume de Roland Barthes, « La Chambre claire : Note sur la photographie », dans lequel l'auteur pose des questions essentielles sur l'image, son sens, sa place et son impact dans la société.